



FAITS MARQUANTS

- Une dynamique importante de l'hospitalisation à domicile dans la Drôme (davantage de places, une durée de séjour plus longue)
- Un séjour hospitalier sur deux pour les Ardéchois et un sur trois pour les Drômois se font en dehors du département de résidence
- 3/4 de l'activité hospitalière est concentrée dans trois établissements en Ardèche comme dans la Drôme
- Le plateau ardéchois et l'est de la Drôme éloignés des centres hospitaliers

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EN COURT SÉJOUR PLUS FAIBLE QU'EN FRANCE, SURTOUT DANS LA DRÔME

En 2014, l'hospitalisation de court séjour (médecine, chirurgie et gynécologie-obstétrique) représente 1 019 lits en Ardèche et 1 472 lits dans la Drôme. Le taux d'équipement en hospitalisation court séjour est de 3,2 lits pour 1 000 habitants en Ardèche et de 3 pour 1 000 dans la Drôme. Ces taux sont proches du taux régional (3,2 lits) mais inférieurs au taux national (3,4 lits). La part de lits relevant du secteur public en hospitalisation complète est plus importante dans les deux départements (70%) que dans la région (64%) et la France (62%).

Le niveau d'équipement en soins de suite et réadaptation (SSR) est supérieur en Ardèche (1,9 lits) à la moyenne régionale (1,5 lits) et nationale (1,6 lits). Le constat est inverse dans la Drôme avec 1,2 lits pour 1 000 habitants.

Nombre de lits et taux* d'équipement en hospitalisation complète, 2014

Ardèche

	Nombre de lits			Taux*		
	Public	Privé	Total	Ardèche	Rh-Alpes	France
Médecine	524	18	542	1,7	1,8	1,9
Chirurgie	110	291	401	1,2	1,1	1,1
Gynéco-obst.	50	26	76	0,6	0,7	0,7
Court séjour	684	335	1 019	3,2	3,2	3,4
SSR**	414	201	615	1,9	1,5	1,6

Drôme

	Nombre de lits			Taux*		
	Public	Privé	Total	Drôme	Rh-Alpes	France
Médecine	832	85	917	1,8	1,8	1,9
Chirurgie	268	166	434	0,9	1,1	1,1
Gynéco-obst.	121	0	121	0,6	0,7	0,7
Court séjour	1 221	251	1 472	3,0	3,2	3,4
SSR**	264	358	622	1,2	1,5	1,6

Sources : SAE, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants ou taux pour 1 000 femmes de 15 ans et plus en gynéco-obstétrique (estimation population 2014 de l'Insee)

**SSR : Soins de Suite et Réadaptation

CONTEXTE NATIONAL

Historique des réformes hospitalières en France depuis la loi HPST de 2009

Le 21 juillet 2009, la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST) a réorganisé le statut des établissements de santé. Elle a supprimé la notion de service public hospitalier et défini trois types d'établissements de santé, à savoir les établissements de santé publics, privés et privés d'intérêt collectif. Elle simplifie également les catégories d'établissements. Seuls les centres hospitaliers demeurent au sein des établissements publics de santé et les hôpitaux locaux disparaissent. Cette loi a donné lieu, le 7 septembre 2012, au pacte de confiance avec les hospitaliers en réponse aux inquiétudes de remise en cause de la qualité de la prise en charge médicale. La loi de modernisation de notre système de santé promulguée le 26 janvier 2016 entend réaffirmer le service public hospitalier qui avait été découpé en quatorze missions de service public par la loi HPST. Des groupements hospitaliers de territoire pourront être mis en place et permettront ainsi aux hôpitaux proches d'élaborer un projet médical commun et de partager des missions ou fonctions support.

Activité et équipements hospitaliers en France en 2014

En 2014, la France métropolitaine comptait 216 600 lits de court séjour en hospitalisation complète, soit 3,4 lits pour 1 000 habitants. Ce taux d'équipement est en baisse régulière depuis une décennie (-12% depuis 2004). Le nombre de journées d'hospitalisation dépasse les 57,5 millions en 2014, celui des séjours hospitaliers plus de 11 millions avec une durée moyenne de séjour (DMS) de 5,2 jours. La DMS en hospitalisation complète connaît elle aussi une baisse depuis dix ans de 5,5 à 5,2 jours (-7%). Les progrès techniques, thérapeutiques et organisationnels, conduisent à une augmentation des alternatives à l'hospitalisation complète que sont l'hospitalisation à temps partiel (HTP) et l'hospitalisation à domicile (HAD). En 2014, la France dénombre 5,8 millions de séjours en HTP pour 31 308 places et 169 000 séjours en HAD pour 13 509 places.



UNE BAISSERÉGULIÈRE DUTAUX D'ÉQUIPEMENT EN LITS DE COURT SÉJOUR

Le nombre de lits de court séjour pour 1 000 habitants est passé de 3,4 à 3,2 en Ardèche et de 3,6 à 3 dans la Drôme en dix ans. Ces évolutions représentent des baisses respectives de -8% et -18%. Le même constat se retrouve au niveau régional (-13%) et national (-12%). La durée moyenne de séjour (DMS) a aussi connu une baisse dans les deux départements. En Ardèche, elle est passée de 6 à 5,8 jours, soit une baisse de 4% et dans la Drôme, de 5,8 à 5,4 jours (-7%). Une baisse de 7% a également été constatée en Rhône-Alpes et en France.

44 891 SÉJOURS EN ARDÈCHE ET 75 698 DANS LA DRÔME ENREGISTRÉS EN COURT SÉJOUR

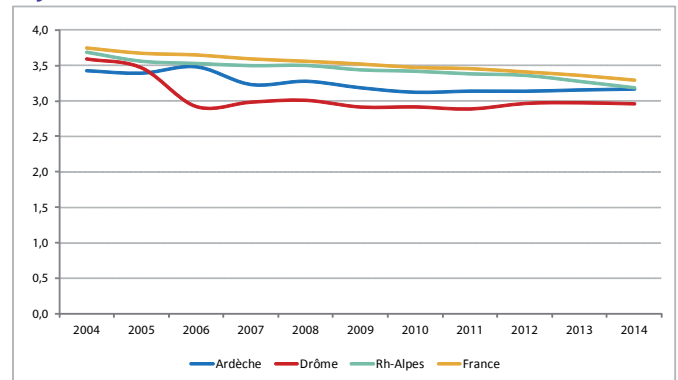
Selon l'enquête 2014 de la Statistique annuelle d'activité, l'Ardèche a compté 44 891 séjours en hospitalisation complète en court séjour. Plus de la moitié des séjours de court séjour ont eu lieu en médecine, 38% en chirurgie et 9% en gynéco-obstétrique. Un tiers des séjours de courte durée a été assuré par le secteur privé (77% de ces séjours ont été enregistrés en chirurgie). Sur la même période, les établissements hospitaliers de la Drôme ont enregistré 75 698 séjours en hospitalisation complète en court séjour. Seul 17% des séjours de courte durée ont été assurés par le secteur privé (65% de ces séjours ont été enregistrés en chirurgie). En court séjour, la durée moyenne de séjour (DMS) est plus faible dans le privé que dans le public dans la Drôme (4,6 contre 6,3 jours) et l'Ardèche (3,4 contre 5,8 jours).

L'Ardèche a compté 8 012 séjours en soins de suite et réadaptation (SSR) et la Drôme 6 698. La DMS en SSR est plus élevée dans le privé (33 contre 22,7 jours) en Ardèche. A l'inverse, elle est plus élevée dans le public (29,3 contre 27,1 jours) dans la Drôme.

UN TAUX D'ÉQUIPEMENT EN HOSPITALISATION À DOMICILE ÉLEVÉ DANS LA DRÔME

Il existe des alternatives à l'hospitalisation complète comme l'hospitalisation à temps partiel (HTP) et l'hospitalisation à domicile (HAD). Ces alternatives se sont fortement développées ces dernières années. Au cours de l'année 2014, le nombre de séjours en HTP était de 18 871 et en HAD de 277 en Ardèche et respectivement de 37 957 et 1 886 dans la Drôme. En HAD, la DMS est plus importante dans la Drôme (34,7 jours) que dans la région (31,3), l'Ardèche (26,5) et la France (24,8). Ce constat se retrouve quant au taux d'équipement en HAD avec 0,4 place pour 1 000 habitants dans la Drôme contre 0,2 dans la région et la France et 0,1 en Ardèche. Les taux d'équipement en HTP sont un peu plus bas en Ardèche et dans la Drôme (0,4) que dans la région et la France (0,5).

Evolution du taux* annuel d'équipement en lits de court séjour de 2004 à 2014



Sources : SAE, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants (estimations annuelles population de l'Insee)

Nombre de séjours et durée* moyenne d'un séjour (DMS) en hospitalisation complète, 2014

Ardèche

	Nombre de séjours			DMS		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Médecine	21 654	1 918	23 572	7,0	5,8	6,9
Chirurgie	5 896	11 336	17 232	4,9	4,5	4,7
Gynéco-obst.	2 594	1 493	4 087	3,6	3,8	3,7
Court séjour	30 144	14 747	44 891	6,3	4,6	5,8
SSR**	6 133	1 879	8 012	22,7	33,0	25,2

Drôme

	Nombre de séjours			DMS		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Médecine	39 627	4 506	44 133	6,6	4,8	6,4
Chirurgie	15 386	8 445	23 831	4,8	2,6	4,0
Gynéco-obst.	7 734	-	7 734	4,1	0,0	4,1
Court séjour	62 747	12 951	75 698	5,8	3,4	5,4
SSR**	2 938	3 760	6 698	29,3	27,1	28,1

Source : SAE

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*DMS : durée moyenne d'un séjour. Rapport entre le nombre total de journées réalisées et le nombre de séjours, exprimé en nombre de jours

**SSR : Soins de Suite et Réadaptation

Activité et équipement en hospitalisation à temps partiel (HTP)** et à domicile (HAD), 2014

Ardèche

	Nombre de places			Taux*		
	Public	Privé	Total	Ardèche	Rhône-Alpes	France
HTP	77	36	113	0,4	0,5	0,5
HAD	24	-	24	0,1	0,2	0,2

	Nombre de séjours			DMS		
	Public	Privé	Total	Ardèche	Rhône-Alpes	France
HTP	7 117	11 754	18 871	ND	ND	ND
HAD	277	-	277	26,5	31,3	24,8

Drôme

	Nombre de places			Taux*		
	Public	Privé	Total	Drôme	Rhône-Alpes	France
HTP	100	98	198	0,4	0,5	0,5
HAD	192	-	192	0,4	0,2	0,2

	Nombre de séjours			DMS		
	Public	Privé	Total	Drôme	Rhône-Alpes	France
HTP	15 277	22 680	37 957	ND	ND	ND
HAD	1 886	-	1 886	34,7	31,3	24,8

Source : SAE

Exploitation ORS Rhône-Alpes

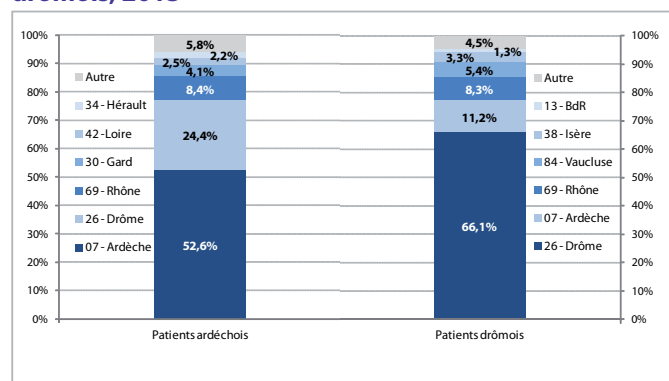
*Taux pour 1 000 habitants (estimation population 2014 de l'Insee)

**Hospitalisation partielle ou ambulatoire ou chirurgie-ambulatoire

DMS : durée moyenne d'un séjour. Rapport entre le nombre total de journées réalisées et le nombre de séjours, exprimé en nombre de jours



Destination (en %) de soins des patients ardéchois et drômois, 2013



Source : ATIH (PMSI MCO)
BdR : Bouches-du-Rhône

Exploitation ORS Rhône-Alpes

LA MOITIÉ DES SÉJOURS DES ARDÉCHOIS ET UN 1/3 DES SÉJOURS DES DRÔMOIS SE FONT EN DEHORS DU DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE

Seulement un peu plus de la moitié des séjours hospitaliers de courte durée (53%) des patients ardéchois se fait sur le département de résidence. 24% de ces séjours ont lieu dans la Drôme et 8% dans le Rhône. 11% des séjours des patients ardéchois se font en dehors de la région Rhône-Alpes.

En revanche, les patients drômois se soignent davantage dans leur département de résidence (66% des séjours). 11% de ces séjours ont lieu en Ardèche, 8% dans le Rhône et 10% en dehors de la région Rhône-Alpes.

Nombre de séjours dans les établissements hospitaliers ardéchois et drômois, 2009-2013

Etablissements ardéchois

	2009	2010	2011	2012	2013
HPDA* - site Pasteur (Guilhaud Granges)	18 056	18 527	18 719	18 562	18 262
CH d'Ardèche Nord (Annonay)	15 958	15 690	16 478	16 642	17 452
CH d'Ardèche Méridionale (Aubenas)	14 871	14 843	15 261	15 465	16 025
CH des vals d'Ardèche (Privas)	6 815	6 643	6 505	6 825	6 904
Cl. du Vivarais (Aubenas)	5 563	5 747	5 992	5 922	5 846
Cl. des Cévennes (Annonay)	5 218	4 693	4 017	3 378	3 189
Autres établissements	3 161	3 194	3 149	3 991	4 014
Total	69 642	69 337	70 121	70 785	71 692

Etablissements drômois

	2009	2010	2011	2012	2013
CH de Valence	40 267	41 740	43 303	44 358	46 204
CH de Montélimar	33 555	35 768	39 114	40 749	40 222
Hôpitaux Drôme Nord	26 530	28 011	28 360	28 339	28 590
Cl. Kennedy (Montélimar)	15 952	15 867	15 991	16 059	16 126
HPDA* - site La Générale (Valence)	11 843	11 649	12 016	13 133	12 484
Cl. la Parisière (Bourg de Péage)	9 466	9 085	9 134	9 059	8 672
Autres établissements	5 509	5 631	5 845	5 664	5 845
Total	143 122	147 751	153 763	157 361	158 143

Source : ATIH (PMSI MCO)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*HPDA : hôpital privé Drôme Ardèche. Le HPDA et la Clinique Kennedy font partie du groupe Ramsay Générale de santé.

Nombre de lits, places et taux* d'équipement en psychiatrie, 2014

Ardèche

	Hospitalisation			Taux*		
	Complète	Partielle	Total	Ardèche	Rh-Alpes	France
Infanto-juvénile	0	28	28	0,4	0,6	1,0
Générale	238	97	335	1,3	1,5	1,6

Drôme

	Hospitalisation			Taux*		
	Complète	Partielle	Total	Drôme	Rh-Alpes	France
Infanto-juvénile	10	50	60	0,6	0,6	1,0
Générale	483	95	578	1,5	1,5	1,6

Sources : SAE, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants de 0 à 16 ans inclus pour la psychiatrie infanto-juvénile et taux pour 1 000 habitants de plus de 16 ans pour la psychiatrie générale (population Insee RP 2012)

PRÈS DE 3/4 DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE EST CONCENTRÉE DANS TROIS ÉTABLISSEMENTS DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

En 2013, les établissements ardéchois ont enregistré un peu plus de 71 000 séjours. Trois établissements concentrent plus de 70% des séjours : la clinique Pasteur à Guilhaud Granges (où sont accueillis Ardéchois et Drômois) et les centres hospitaliers d'Annonay et d'Aubenas.

Dans la Drôme, 73% des 158 000 séjours sont également concentrés dans trois établissements : les centres hospitaliers de Valence et de Montélimar ainsi que les hôpitaux Drôme Nord à Romans sur Isère et Saint Vallier.

Le nombre de séjours dans ces établissements s'est accru entre 2009 et 2013 dans les deux départements. Le taux d'hospitalisation (nombre de séjours total rapporté à la population) est globalement resté le même en Ardèche durant les cinq années (autour de 22%). En revanche, il a augmenté dans la Drôme, passant de 30% à 32%.

DES TAUX D'ÉQUIPEMENT EN PSYCHIATRIE FAIBLES EN ARDÈCHE, SPÉCIALEMENT EN PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

En psychiatrie générale, les taux d'équipement sont proches des taux régionaux et nationaux dans la Drôme (1,5 lits/places pour 1 000 habitants de plus de 16 ans) et plus faibles en Ardèche (1,3).

En psychiatrie infanto-juvénile le taux d'équipement est semblable à celui de la région dans la Drôme (0,6) mais plus faible en Ardèche (0,4). Dans les deux départements les taux sont plus faibles qu'en France (1).

Durant l'année 2014, 9 277 patients adultes et 3 170 enfants ont été pris en charge au moins une fois en psychiatrie en Ardèche contre respectivement 12 277 adultes et 4 582 enfants dans la Drôme.

[Voir la fiche 5.9 - La santé mentale]

DES TAUX D'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL LOURD PLUS ÉLEVÉS DANS LA DRÔME QUE DANS LA RÉGION ET LA FRANCE

En 2014, 4 scanners et 3 IRM sont présents en Ardèche. Dans la Drôme, les scanners sont au nombre de 7, les IRM de 6 et les accélérateurs de radiothérapie de 5. Les taux d'équipement sont, dans ce département, plus élevés que ceux de Rhône-Alpes et de la France pour les trois types d'équipement.

Les postes utilisés (générateur et lit ou fauteuil) en hémodialyse sont au nombre de 65 en Ardèche et permettent de réaliser 21 996 séances dans l'année. Dans la Drôme, ce nombre s'élève à 50 660 séances pour 121 postes d'hémodialyse.

LE PLATEAU ARDÉCHOIS ET L'EST DE LA DRÔME ÉLOIGNÉS DES CENTRES HOSPITALIERS

L'implantation des établissements hospitaliers ayant une activité de court séjour ou de lutte contre les maladies mentales en Ardèche et dans la Drôme se superpose avec la densité de la population.

Il y a une forte présence de ces établissements le long de la vallée du Rhône.

En revanche, certaines zones comme l'ouest de l'Ardèche et l'est de la Drôme sont éloignées des établissements hospitaliers.

A noter qu'une partie de la population du sud de la Drôme est desservie par un centre hospitalier (CH Jules Niel de Valréas) au sein de l'enclave de Valréas.

Le nombre de séjours ou séances est le nombre de passages non individualisés dans l'établissement (un malade est compté autant de fois qu'il vient dans l'année). Dans une même discipline, on ne compte par malade qu'un séjour ou séance par jour, même si le malade vient plusieurs fois le même jour.

Rénovation de la SAE

La SAE a été rénovée en profondeur pour la collecte des données 2013 intervenue en 2014. Trois principes ont présidé à cette refonte : simplification du niveau d'interrogation (désormais au niveau établissement géographique pour le secteur public comme pour le secteur privé, exception faite de la psychiatrie), actualisation du questionnaire (avec mise en place d'un questionnaire filtre permettant de soumettre à chaque établissement uniquement les bordereaux qui le concernent), et mise en cohérence avec d'autres sources de données sur les établissements de santé. En effet, l'objectif de la refonte est aussi de s'appuyer sur d'autres recueils réglementaires (notamment le PMSI) pour alléger la charge de collecte des établissements. (Source : SAE)

Effectif et taux* d'équipement en matériel lourd, 2014

	Ardèche		Drôme		Rhône-Alpes	France
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*	Taux*	Taux*
Scanner	4	1,2	7	1,4	1,3	1,4
IRM	3	0,9	6	1,2	0,9	1,0
Accélérateur de radiothérapie	0	0,0	5	1,0	0,6	0,7

Sources : SAE, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 100 000 habitants (estimation population 2014 de l'Insee)

Etablissements ayant une activité de court séjour en 2015



Sources : Finess, SAE

Exploitation ORS Rhône-Alpes

C.H. et autre étab. : Centre Hospitalier (catégorie d'établissement Finess 355) et autre établissement de court séjour

C.H. (Ex H.L.) : Centre hospitalier, ex Hôpital local (catégorie d'établissement Finess 106)

HPDA : hôpital privé Drôme Ardèche. Le HPDA et la Clinique Kennedy font partie du groupe Ramsay Générale de santé

Carte par canton

Etablissements de lutte contre les maladies mentales en 2015



Sources : Finess, SAE

Exploitation ORS Rhône-Alpes

C.H.S. Mal. Mentales : Centre Hospitalier Spécialisé lutte Maladies Mentales

C.A.T.T.P. : Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel

C.M.P. : Centre Médico-Psychologique

Mais. Santé. Mal. Ment. : Maison de Santé pour Maladies Mentales

M.A.S. : Maison d'Accueil Spécialisée

Carte par canton